Club EPGV de St Germain du Puy

Education Physique Gymnastique Volontaire

BULLETIN D'INSCRIPTION ANNEE 2024-2025

NOM et Prénom : ..... Né(e) le : .....

Adresse :

Tél fixe : ..... Tél mobile : .....

Adresse mail : .....

(à défaut fournir 3 enveloppes timbrées)

Qui contacter en cas de souci pendant une séance ?

(Nom et prénom) : .....

Début des cours : **09 septembre 2024.** Nous vous demandons, dans la mesure du possible, de faire votre inscription avant le début des cours (voir dates sur le dos du document)

Fin des cours : Fin juin

Pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

cochez le/les cours que vous choisissez

GYM POSTURALE® (1 heure) Gymnase J. Prévert Salle de danse ou Dojo (mercredi)	Lundi : 17h30 Mardi : 17h Mercredi : 16h30 Vendredi : 17h30	Laurence Sébastienne Sébastienne Laurence	☐ ☐ ☐ ☐
GYM ENTRETIEN (1 heure) Gymnase J. Prévert Salle de danse	Jeudi : 15h45	Martine	☐
GYM PLEINE FORME (1 heure) Gymnase J. Prévert Salle de danse	Mardi : 18h	Sébastienne	☐
FITNESS (1 heure) Gymnase J. Prévert Salle de gym	Jeudi : 19h30	Sébastienne	☐
MARCHE NORDIQUE (1h30) En extérieur : programmation mensuelle (A consulter sur le site : **www.gymsaintgermain.org)**	Lundi : 14h30 à 16h	Nadine	☐
MARCHE ACTIVE FOOTING (1h30) En extérieur (RV au Gymnase J. Prévert)	Mercredi 18h à 19h30	Roger	☐ ☐

COMPOSITION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

- ☐ Bulletin d'inscription complété, daté et signé
- ☐ Questionnaire de santé (découper et donner l'attestation signée)
- ☐ Règlement par chèque ou par virement bancaire

TARIFS :
Chèque à l'ordre de "EPGV St Germain du Puy"

Possibilité de payer en trois chèques à déposer lors de l'inscription

	germinois		Non germinois	
Pour 1 séance par semaine	**115 €**	*55€ / 30€ /30€*	**120 €**	*60€ / 30€ /30€*
Pour 2 séances ou plus par semaine (peu importe lesquelles)	**150 €**	*60€ / 45€ / 45€*	**155 €**	*65€ / 45€ / 45€*

• Encaissement des chèques en octobre, janvier et avril
• Réduction de 12 € pour le conjoint
• Possibilité de payer par virement bancaire (voir RIB sur le site www.gymsaintgermain.org)

Ces tarifs comprennent la licence fédérale FFEPGV de 35 € incluant licence, assurance, droits Sacem, la part régionale et la part départementale

DIVERS

☐ J'ai besoin d'une attestation d'inscription
☐ Je n'autorise pas l'association à publier ma photo sur son site Internet

COMMENT DEPOSER SON DOSSIER

• Au Forum des Associations -
Dimanche 1 septembre 2024 plaine de jeux du gymnase Yannick Souvré -entre 10h30 et 17h
• Aux permanences d'inscription (salle de réunion du gymnase J. Prévert)
Mardi 3 septembre 2024 15h à 18h
Jeudi 5 septembre 2024 15h à 18h
• Par courrier ou dépôt dans la boite aux lettres chez Christine Botella , 1 impasse d'Aquitaine ou Philippe Borderieux , 4 impasse du 11 Novembre 1918 , Saint-Germain du Puy 18390

INFORMATIONS GENERALES

Fin de la présentation systématique du certificat de non-contre-indication à la pratique sportive

Après la loi du 8 mars 2022 sur la démocratisation du sport, chaque adhérent remplit le questionnaire de santé qui lui est fourni et atteste que, pour chaque question posée, la réponse est négative.
A défaut, il lui sera demandé de fournir un certificat médical de non - contre-indication au sport

Assurance

La FFEPGV a conclu un contrat d'assurance (MAIF) couvrant la responsabilité civile de l'association affiliée à la FFEPGV et de ses licenciés.Le licencié est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance complémentaire de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer. Il peut obtenir des informations et souscrire cette assurance complémentaire (IAC sport +) directement auprès de la MAIF.

Statuts

L'adhésion à l'association entraine l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts. Les documents sont consultables auprès

Participation à l'Assemblée Générale

L'association est administrée par un comité directeur bénévole. Il est important que chacun participe à la vie du club, notamment par sa présence à l' Assemblée Générale annuelle.

Utilisation des données personnelles

L'adhérent est informé que l'association et la FFEPGV collectent et utilisent ses données personnelles dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion administrative, mais également à des fins statistiques non- nominatives. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de
portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer en e-mail à l'association ou à la fédération à l'adresse suivante "contact@ffepgv.fr"

date : .....

Signature